

Forces spéciales contre preneurs d'otages

Autor(en): **Monnerat, Ludovic**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft 5

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514564>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Un commando marine français lors de la journée de la présentation de la Marine nationale en 2008

Forces spéciales

Forces spéciales contre preneurs d'otages

Lt col EMG Ludovic Monnerat

Rédacteur adjoint, RMS+

Depuis les Jeux Olympiques de Munich en 1972, les prises d'otages et leur immense levier médiatique font partie des défis auxquels les gouvernements sont régulièrement confrontés. Le caractère intolérable du chantage politique alors exercé sur le territoire national amènera les autorités à créer ou à réorienter des unités spéciales capables de débloquent la situation avec un emploi ciblé et proportionnel de la force.

Rapidement étendu à des prises d'otages se déroulant à l'étranger dans un contexte similaire, telles que le détournement d'avion ou de navire, voire la prise d'une représentation diplomatique, le recours à la force a donné lieu à des succès éclatants (Entebbe, 1975 ; Mogadiscio, 1977 ; Londres, 1980 ; Marignane, 1994), mais aussi à des échecs retentissants (Iran, 1980) ou à des polémiques qui perdurent (Ouvéa, 1988 ; Lima, 1997).

Suite à une évolution majeure des perceptions et des enjeux politiques, la capture d'un ou de plusieurs ressortissants nationaux dans des zones instables ou en conflit forme désormais un moyen de pression comparable, quoique d'ampleur réduite. Que ce soit dans le cadre des conflits contemporains ou par la résurgence spectaculaire de la piraterie, avec des revendications politiques ou financières, ces prises d'otages placent les gouvernements face aux trois options classiques résultant de tels chantages :

- Négocier une solution acceptable pour l'ensemble des parties, avec des compensations financières (versement d'une rançon) ou autres (libération de prisonniers, etc.), au risque de perdre la face et de faire augmenter le danger d'enlèvement sur ses propres citoyens, voire de fournir aux ravisseurs les moyens d'augmenter leur spectre d'activités.
- Déclencher une action de libération, soit au plus vite, pour éviter le transfert des otages en un lieu moins accessible, soit de façon délibérée, après une longue préparation, afin d'identifier la meilleure manière et le meilleur instant pour parvenir au succès, au risque de

provoquer une confrontation armée dont peuvent pâtir les otages ou, ensuite, des actes de représailles.

- Refuser toute négociation avec les preneurs d'otages et renoncer à toute action coercitive pour libérer ses concitoyens, au risque de paraître entièrement passif voire insensible, d'abandonner toute initiative, ce qui encourage une diplomatie parallèle, et ainsi de subir les effets d'une pression médiatique pouvant prendre des proportions immenses.

C'est la mise en œuvre de la deuxième option qui nous intéresse ici. Sur la base de quelques exemples récents et dramatiques, nous allons voir quelles sont les conditions-cadres et les capacités nécessaires pour engager des actions qui figurent parmi les plus difficiles qu'une formation militaire puisse entreprendre, pour ensuite mettre en perspective les effets obtenus avec le problème plus large des options face aux prises d'otages.

Commandos marine contre pirates

Entre avril 2007 et avril 2008, la France a été confrontée aux détournements successifs de 3 navires par des pirates somaliens, avec à bord plusieurs ressortissants français pris en otage : le *Ponant*, le *Carré d'As* et la *Tanit*. Dans chaque cas, c'est par un recours aux forces spéciales que l'Etat va tenter de protéger ses intérêts, que ce soit après la livraison d'une rançon dans le but de récupérer celle-ci (*Ponant*), ou avant que les otages ne soient amenés dans l'un des villages contrôlés par les pirates le long de la côte. L'exemple de la *Tanit* est sans doute le plus révélateur à la fois des moyens et des risques qu'implique une libération d'otages dans un tel contexte.¹

¹ Les sources utilisées comprennent avant tout l'ouvrage très bien documenté de Patrick Forestier, *Pirates et commandos*, éditions du Rocher, 2010, complété par des articles de presse ultérieurs.

Ce voilier de 14,5 mètres, propriété d'un jeune couple français parti avec un jeune enfant et accompagné de deux amis pour une croisière jusqu'à Zanzibar, a été capturé par 14 pirates somaliens le 4 avril 2008, alors qu'il naviguait – en dépit des conseils de la Marine nationale – à 400 milles nautiques des côtes somaliennes. Deux jours plus tard, un avion de patrouille maritime *Atlantique 2* le localise à 280 milles des côtes et confirme la présence de pirates à bord. La cellule de crise du centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) à l'état-major des armées est formée et un dispositif militaire important se met en place.² Ce dernier comprend :

- La frégate de surveillance *Floréal*, engagée dans le cadre de l'opération ATALANTE ;³
- La frégate furtive *Aconit*, engagée dans le cadre de l'opération ENDURING FREEDOM (Task Force 150) ;
- L'avis *Commandant Ducuing* ;
- Un détachement de 20 commandos marine prépositionnés à Djibouti et largués en mer près du *Commandant Ducuing* avec des négociateurs de la DGSE ;
- Un détachement de 50 commandos marine basés à Lorient et largués en mer près de l'*Aconit* avec des spécialistes de langues et d'autres négociateurs de la DGSE ;
- Un avion de patrouille maritime *Atlantique 2* comme plateforme d'observation aérienne ;
- En appui général, la frégate allemande *Necklenburg-Vorpommern*, qui dispose d'un bloc opératoire à bord.

Le commandement tactique de l'opération est assuré par le capitaine de vaisseau Desgrées du Loû, chef d'état-major de la force maritime des fusiliers marins et commandos de Lorient, qui a déjà été déployé lors de l'affaire du *Carré d'As*. Au niveau stratégique, le Président Sarkozy est entouré par le chef d'état-major des armées (CEMA), le général Georgelin, et son chef d'état-major particulier, l'amiral Guillaud ; il choisit de privilégier dans un premier temps l'option de la négociation, eu égard à la complexité de la situation, tout en prenant les mesures permettant de passer à l'intervention.

Les éléments partis de Djibouti sont bien entendu les premiers sur les lieux, à proximité de la *Tanit*, mais les pourparlers n'ont aucun succès ; les autres éléments, à bord de l'*Aconit*, parviennent à l'aube de 8 avril près du voilier français, qui se trouve alors à quelque 130 kilomètres des côtes. La frégate suit de près la *Tanit*, qui compte à son bord 5 pirates menaçant les otages de leurs armes chaque fois que des négociateurs s'approchent. De toute évidence, depuis l'affaire du *Ponant* et la capture de plusieurs pirates après la remise d'une rançon, les Somaliens se méfient des Français.

Ceci sera confirmé par les conversations entre les commanditaires de la prise d'otage, à terre, et les pirates à bord : le téléphone satellitaire de la *Tanit* étant intercepté

par la flottille française, les échanges sont traduits par les spécialistes de langue maîtrisant plusieurs dialectes somaliens et révèlent que les 5 pirates ont pour seule mission de ramener le voilier sur la côte, et qu'ils sont même menacés de représailles au cas où ils n'accomplissent pas leur tâche.

Du coup, le 9 avril, un tireur d'élite des commandos marine posté sur l'*Aconit* abat à 400 mètres la tête de voile de la *Tanit* : comme son moteur n'a plus de carburant, il s'agit de l'empêcher de poursuivre sa route en direction de la terre. Mais le courant continue de pousser le voilier, alors que l'effet de surprise en vue d'une possible intervention est maintenant largement entamé. Les conversations entre pirates et commanditaires apprennent que des renforts sont prévus à proximité des côtes, ainsi qu'une charge d'explosifs pour faire sauter le voilier en cas de tentative de libération.

Une solution tactique potentielle serait l'élimination simultanée des 5 pirates par les tireurs d'élite français, mais les Somaliens ne se montrent jamais tous ensemble sur le pont. Les heures passent jusqu'au 10 avril, lorsque le voilier n'est plus qu'à 30 kilomètres des côtes ; les renforts en question pouvant arriver à tout instant, le Président donne carte blanche au CEMA, qui donne l'ordre de procéder à la libération des otages, selon l'instant choisi par le commandant tactique sur place.

L'assaut est déclenché à 1630 heure locale, au coucher du soleil, lorsque 3 pirates sont présents sur le pont : 2 d'entre eux sont abattus et le troisième tombe à l'eau, alors qu'un zodiac des commandos marine est lancé sur la *Tanit* – 8 hommes montent à bord, 2 à l'avant, 2 à l'arrière et 4 au centre. Les 2 pirates restants ouvrent le feu. A la poupe, les commandos marine descendent un escalier plongé dans la pénombre et découvrent la mère et l'enfant, ainsi qu'un homme bronzé qui esquisse un geste rapide ; c'est le père de l'enfant, qui est pris pour un pirate et touché par deux projectiles.

Après 6 minutes, l'assaut est terminé, tous les pirates capturés ou tués, les 5 otages sont libérés, mais l'un d'entre eux est grièvement blessé ; transporté en urgence à bord de l'*Aconit*, il décède à son arrivée sur la frégate. Les autorités françaises n'annoncent pas immédiatement les



² Comme le plan Piratmer n'a pas été déclenché, en raison du faible nombre d'otages, aucun élément du GIGN – à la différence du *Ponant* – n'a été engagé. Ceci fera l'objet d'une polémique peu après l'opération.

³ Suivant en cela une pratique usuelle quoique peu recommandée, les moyens déployés au profit d'une opération multinationale sont retirés de celle-ci en faveur d'une priorité nationale.

causes de ce décès, se contentant d'expliquer que lors des échanges de coups de feu, l'un des otages a été mortellement blessé. Le doute sur la cause de la mort du jeune père de famille sera levé définitivement en mai 2010, lorsque l'enquête menée par le procureur de la République à Rennes confirmera qu'une balle française l'a tué.

L'assaut réussi du *Carré d'As*

Le 16 septembre 2008, au seizième jour de leur captivité, un marin français et son épouse ont été libérés par un assaut des forces spéciales françaises mené à quelques centaines de mètres de la côte somalienne. Le voilier de 16 mètres qu'ils ramenaient en Europe, le *Carré d'As IV*, avait été détourné à 170 kilomètres des côtes, et les pirates demandaient une rançon de 2 millions de dollars pour les deux Français.

L'opération a été un succès : les deux otages ont été libérés, un pirate a été tué et les 5 autres capturés. La surprise a été obtenue par les commandos marine en menant une action de nuit, vers 0315, et en procédant à une diversion attirant l'attention des pirates d'un côté du voilier, pendant que des nageurs de combat escaladaient l'autre côté.

Mais le succès est également dû au fait que les otages, certains qu'un assaut serait mené pour les délivrer, se sont dissimulés dans le voilier dès la première explosion. Deux pirates venus les chercher pour s'en servir comme boucliers ne sont pas parvenus à les trouver avant leur capture par les commandos marine, dont l'assaut s'est achevé après 10 minutes.

Navy SEALs contre Taliban

Le 26 septembre 2010, une travailleuse humanitaire britannique nommée Linda Norgrove et trois collègues afghans ont été capturés par un groupe de Taliban alors qu'ils circulaient dans 2 voitures sur l'autoroute reliant Jalalabad à Asadabad, dans la province de Kunar, à l'est de l'Afghanistan.⁴ Dès le lendemain, un contact a été établi en vue de négociations avec les ravisseurs, membres d'un groupe islamiste allié aux Taliban de la province, et qui exigent la libération d'une Pakistanaise condamnée aux États-Unis en échange de leur otage.⁵

Le secteur étant alors placé sous la responsabilité des

troupes américaines, c'est un bataillon de parachutistes américains – appuyé par d'autres troupes, dont celles de l'armée nationale afghane – qui a immédiatement lancé des recherches intenses et barré les axes menant à la frontière pakistanaise, proche de 16 kilomètres environ. Une délégation d'ainés afghans est utilisée pour procéder en parallèle à des négociations avec des représentants des ravisseurs ; c'est probablement grâce à leur action que les 3 humanitaires afghans seront libérés le 3 octobre sans contrepartie apparente.

L'enlèvement de Linda Norgrove a provoqué la mise sur pied du comité de gestion de crise du gouvernement britannique (Cabinet Office Briefing Room, COBRA), conduit par le Premier ministre David Cameron, et a fortement mobilisé l'attention du commandant de la FISA, le général David Petraeus. Même en acceptant la tenue de négociations par le biais d'intermédiaires locaux, les Britanniques ont rapidement reconnu qu'une tentative de libération serait probablement la meilleure option, compte tenu du risque que l'otage soit transférée au Pakistan, dans la zone tribale du Waziristan, en un lieu fortement protégé et donc largement hors de portée des forces de la coalition.

Les forces spéciales britanniques présentes en Afghanistan étant liées par des missions en cours et ne disposant pas de moyens de transport aérien suffisants, le COBRA a également accepté que des forces spéciales américaines déjà actives dans le même secteur préparent cette possible opération de libération ; comme des Navy SEALs du DevGru seront finalement engagés, ce sont donc des éléments du JSOC basés à Bagram près de Kaboul qui ont reçu et préparé cette tâche, et qui ont concentré leurs moyens de recherche de renseignements sur ce dossier.

Si les recherches au sol sont restées sans succès, elles ont au moins permis d'empêcher le déplacement de Linda Norgrove. Parallèlement, les réseaux d'informateurs entretenus par les États-Unis ont permis de remonter la piste des ravisseurs et de les situer dans l'enchevêtrement de groupes d'insurgés ; des conversations ont pu être interceptées, indiquant des pressions pour exécuter l'otage britannique comme l'étaient les captifs à l'époque de la guerre contre l'Union Soviétique, ou pour la transférer au plus vite dans la zone tribale, toute proche, du Pakistan.

La percée est survenue dans la journée du 7 octobre, lorsqu'un Predator volant à 6'000 mètres au-dessus du sol a permis de confirmer la localisation de l'otage,⁶ dans une zone boisée et pentue du village de Dineshgal, situé à quelque 2400 mètres d'altitude. Les images retransmises par le drone ont ainsi montré que Linda Norgrove était détenue avec au moins 6 de ses ravisseurs armés de fusils d'assaut et de lance-roquettes antichar, mais aussi au moins 10 femmes et enfants, dans un ensemble de huttes en terre et en bois, protégé par un mur en terre haut de

4 Les sources utilisées pour cette partie comprennent : Julian Borger, "Linda Norgrove: US navy Seal faces disciplinary action over grenade death", *The Guardian*, 13.10.2010 ; James Chapman, Ian Drury et Arthur Martin, "Moment British aid worker was killed in Afghanistan was captured on special forces' helmet-mounted cameras", *The Daily Mail*, 13.10.2010 ; Sean Rayment, "Linda Norgrove: how the rescue operation was bungled", *The Telegraph*, 17.10.2010 ; ainsi que la page Wikipedia consacrée à l'affaire comme complément ponctuel (http://en.wikipedia.org/wiki/Death_of_Linda_Norgrove).

5 C'est la même femme dont la libération a été exigée le 29 juillet 2011 par des Taliban contre la libération des deux Suisses enlevés au Pakistan en juin dernier.

6 C'est du moins l'information disponible à ce jour. Il est permis d'en douter, et de penser que d'autres sources – devant être protégées – ont été déterminantes.



La frégate *Aconit*, engagée dans l'affaire de la *Tanit*.

presque 5 mètres et large de 60 centimètres. En raison de la végétation et du relief entourant l'objectif, une insertion par aérocordage sur ce dernier était la seule méthode possible.

Sur la base des informations disponibles, les éléments engagés comprenaient les moyens suivants :

- Un détachement de 24 Navy SEALs du *DevGru* pour prendre d'assaut l'objectif et libérer l'otage;
- Un détachement de 20 Rangers pour verrouiller l'objectif et assurer la flanc-garde au sol;
- Un échelon de transport aérien comprenant 4 hélicoptères MH-60 avec des tireurs d'élite restant à bord;
- Un appui aérien rapproché fourni par une canonnière volante AC-130;
- Un drone *Predator* pour une observation permanente de l'objectif.

L'autorisation d'exécuter l'opération a été donnée le 7 octobre par le Premier ministre britannique, le COBRA s'étant réuni 12 fois en 12 jours depuis l'enlèvement de Linda Norgrove, et a été transmise via le Foreign Office par l'ambassade britannique de Kaboul. Le commandant tactique de l'opération, en l'occurrence le commandant de l'escadron du DevGru alors déployé en Afghanistan, avait choisi de mener l'action au milieu de la nuit ; l'objectif se trouvant à environ 160 kilomètres de Bagram, c'est donc vers 0230 que les 4 hélicoptères ont décollé de leur base d'opération avancée, afin d'arriver précisément à 0330 au-dessus de l'objectif.

L'assaut des forces spéciales se déroule initialement

sans problème : en quelques secondes, les tireurs d'élite neutralisent – avec leurs armes équipées de silencieux – deux sentinelles et les premiers Navy SEALs sont déployés au sol, avant que les autres éléments d'assaut ne suivent ; des positions de tir en hauteur sont prises par les Rangers, et deux combattants sont abattus par la canonnière volante. L'action est du reste suivie en direct depuis Bagram à travers les images du *Predator* et de l'AC-130, mais aussi grâce aux caméras embarquées par certains opérateurs.

La suite de l'assaut se heurte néanmoins à une résistance et, dans la fusillade qui fait rage, une explosion violente illumine les appareils de vision nocturne comme les écrans du centre de commandement ; lorsque tous les objectifs sont libérés et le dernier adversaire abattu, ce qui prend moins de 15 minutes, les forces spéciales retrouvent ainsi Linda Norgrove grièvement blessée, non loin du cadavre d'un combattant presque coupé en deux. Selon certaines sources, la jeune femme aurait réussi à se libérer de ses ravisseurs et s'était couchée en position fœtale, avant d'être touchée par l'explosion ; selon d'autres sources, elle était restée dans l'un des bâtiments près de l'un des ravisseurs.

Quoi qu'il en soit, elle ne survivra que quelques minutes à sa libération, malgré les soins apportés immédiatement par les opérateurs spécialisés dans le domaine sanitaire et une évacuation par hélicoptère. Et si l'explication donnée pendant les premières 48 heures pour expliquer l'échec de l'opération sera que l'un des ravisseurs a mis à feu sa

ceinture d'explosifs, un contrôle des enregistrements vidéo des caméras embarquées montrera que c'est une grenade à main lancée par l'un des Navy SEALs sur un adversaire qui a probablement tué l'otage – ce qui donnera lieu à des excuses officielles du général Petraeus.

Au final, les 6 preneurs d'otages présents sur les lieux – dont deux commandants locaux des Talibans – ont tous été tués, alors que les éléments engagés comme les non combattants n'ont subi aucune blessure. Même si les faits ne restent que sommairement connus, il faut cependant souligner que l'urgence ayant provoqué le déclenchement de l'opération – et donc l'ignorance de l'emplacement exact de l'otage sur l'objectif, ce qui prolongera la durée de l'action et augmentera les possibilités de réaction adverses – ainsi que l'usage d'une arme à fragmentation, non adaptée à une telle opération, seront finalement les causes de l'échec.

Parachutistes contre islamistes

Le 7 janvier 2011 vers 2315 heure locale, deux jeunes expatriés français, Antoine de Léocour et Vincent Delory, sont enlevés sur la terrasse d'un restaurant de Niamey, au Niger, par 5 hommes appartenant à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Les otages sont emmenés en direction du nord dans deux véhicules lourdement chargés en carburant et en munitions, ce qui ralentit leur progression et permet aux gendarmes nigériens de tenter une interception ; mais les islamistes tendent deux embuscades qui infligent de lourdes pertes, et ils repartent avec 4 gendarmes capturés et l'un de leurs véhicules⁷.

Les preneurs d'otages appellent à l'aide leurs camarades situés juste de l'autre côté de la frontière malienne, suite aux accrochages avec les forces de sécurité nigériennes. Ils ignorent cependant qu'un avion d'observation Atlantique 2 de la Marine nationale, parti de Niamey durant la nuit, les a repérés à environ 0400 et les suit à distance. Une action immédiate devient possible, et d'autant plus nécessaire que les deux Français risquent d'être transférés dans le massif des Ifoghas, au Mali, un sanctuaire où d'autres otages sont déjà détenus.⁸

Le Président Sarkozy, en voyage aux Antilles, est orienté par le CEMA et par son chef d'état-major particulier, le général Benoît Puga. La France ayant prépositionné un détachement de forces spéciales au Burkina Faso, le Commandement des opérations spéciales (COS) élabore sous haute pression de temps un concept d'opération visant à empêcher une fuite des islamistes et à libérer les

otages français. Il sera accepté dans la nuit, et une force d'assaut ad hoc, avec des moyens basés à la fois au Burkina Faso, au Sénégal, au Niger et au Mali, sera lancée à la poursuite d'AQMI.

Sur la base des informations disponibles, les éléments engagés comprenaient les moyens suivants :

- Un détachement d'assaut comptant quelque 30 commandos notamment du 1^{er} RPIMa pour intercepter le convoi des terroristes et libérer les otages ;
- Un détachement d'appui d'une taille inconnue, largué plusieurs kilomètres au nord pour barrer l'axe et empêcher l'arrivée de renforts adverses comme la fuite des islamistes ;
- Un échelon de transport aérien comprenant 3 hélicoptères Cougar du 4^e RHFS avec des tireurs d'élite pour l'élément d'assaut, ainsi qu'au moins 2 *Transall* C-160 pour l'élément d'appui ;
- Un avion de patrouille maritime *Atlantique 2* pour une observation permanente de l'objectif.

Au total, près de 200 militaires sont engagés dans l'opération. Le commandement tactique sur place n'est pas connu, mais est probablement revenu au commandant du détachement de forces spéciales. Le nombre total d'adversaires n'est pas non plus connu, mais les ravisseurs ont eu le temps de gagner le territoire malien et de rejoindre leurs camarades. Les forces françaises ignorent en outre que 4 gendarmes nigériens font toujours partie du convoi.

Procéder à une libération d'otage sur un objectif fixe, convenablement reconnu, avec un entraînement en conséquence, est déjà une action très difficile ; mener un raid sur un objectif mobile, quoique suivi constamment, sans connaissance détaillée de la situation tactique, en effectuant un mouvement oscillant entre 500 et 1'000 kilomètres selon les composantes déployées, est un défi encore plus difficile.

L'assaut est déclenché le 8 janvier vers 1600, à 20 kilomètres à l'intérieur du territoire malien. Malheureusement, la surprise n'est pas atteinte : peut-être informés par des complices de la présence d'avions ou d'hélicoptères, les islamistes sont à l'arrêt, dans une position défensive. Lorsque les *Cougar* approchent du convoi, ils subissent ainsi un feu intense – comprenant des roquettes antichar – qui touchent deux machines et blessent deux militaires.

Dans la fusillade qui s'engage, deux des ravisseurs ont le temps d'extraire l'un des otages et de l'abattre à bout portant avant d'être éliminés, et les deux véhicules chargés de carburant et de munitions s'enflamment ; le deuxième otage y trouve la mort, apparemment en raison de l'explosion. Parmi les 4 gendarmes nigériens, qui n'ont pas d'entrave et sont pris pour des adversaires, 2 sont abattus par les forces spéciales françaises et les 2 autres sont libérés. Plusieurs islamistes s'enfuient, d'autres étant carbonisés dans l'incendie du convoi.

L'opération, incertaine dès le départ, est un échec. Deux

⁷ Les sources utilisées pour cette affaire comprennent : Jean Guisnel, « Otages tués au Niger : les coulisses de l'opération meurtrière », *Le Point*, 09.01.2011 ; Jean-Dominique Merchet, « Niger : six questions sur l'échec d'une opération (et quelques réponses...) », Blog SecretDéfense, 14.01.2011 ; Frédéric Pons, « Révélations sur notre raid éclair », *Valeurs Actuelles*, 27.01.2011 ; Patricia Tourancheau et Thomas Hofnung, « Niger : la version française s'effrite », *Libération*, 04.02.2011.

⁸ En particulier 5 ressortissants français travaillant pour le groupe Areva et enlevés dans la nuit du 15 au 16 septembre 2010.

polémiques s'engagent, l'une entre Paris et Niamey, en raison de la mort de 2 gendarmes, l'autre à propos de la mort du deuxième otage, car les responsables français ont initialement affirmé que tous deux avaient été exécutés. L'absence d'information sur les conditions du déclenchement de l'action, alors que l'objectif est sous observation aérienne, ne permet pas de tirer de conclusion. Mais la rapidité de l'intervention, la projection d'une force composite et la mise en échec de la prise d'otage ont témoigné d'un remarquable degré de disponibilité et d'efficacité.

Mise en perspective

Si la majorité des tentatives menées ces 3 dernières années pour libérer des otages – comme le montre le tableau ci-dessous⁹ – ont abouti, les exemples décrits précédemment montrent bien les risques inhabituellement élevés de ces entreprises : une inattention ponctuelle, une réaction malencontreuse ou un retard de quelques secondes peuvent faire la différence entre le succès et l'échec, avec des conséquences politiques immédiates, en termes de relations internationales ou sur le plan intérieur. La tentation est donc grande, pour les décideurs situés au sommet de l'Etat, de ne considérer sérieusement une telle option qu'en dernier recours.

Pourtant, les capacités militaires nécessaires pour mener de telles actions sont avant tout caractérisées par la qualité et non par la quantité : des unités de forces spéciales entraînées en permanence peuvent, avec les leviers de transport et d'appui nécessaires et sur la base de renseignements de premier ordre, parvenir au succès. Ce sont les capacités de projection, notamment sur les océans, qui sont l'apanage des grandes et moyennes nations ; en la matière, l'aptitude à faire office de nation-cadre pour la force de réaction de l'OTAN dans le domaine des forces spéciales est un indicateur fiable.¹⁰

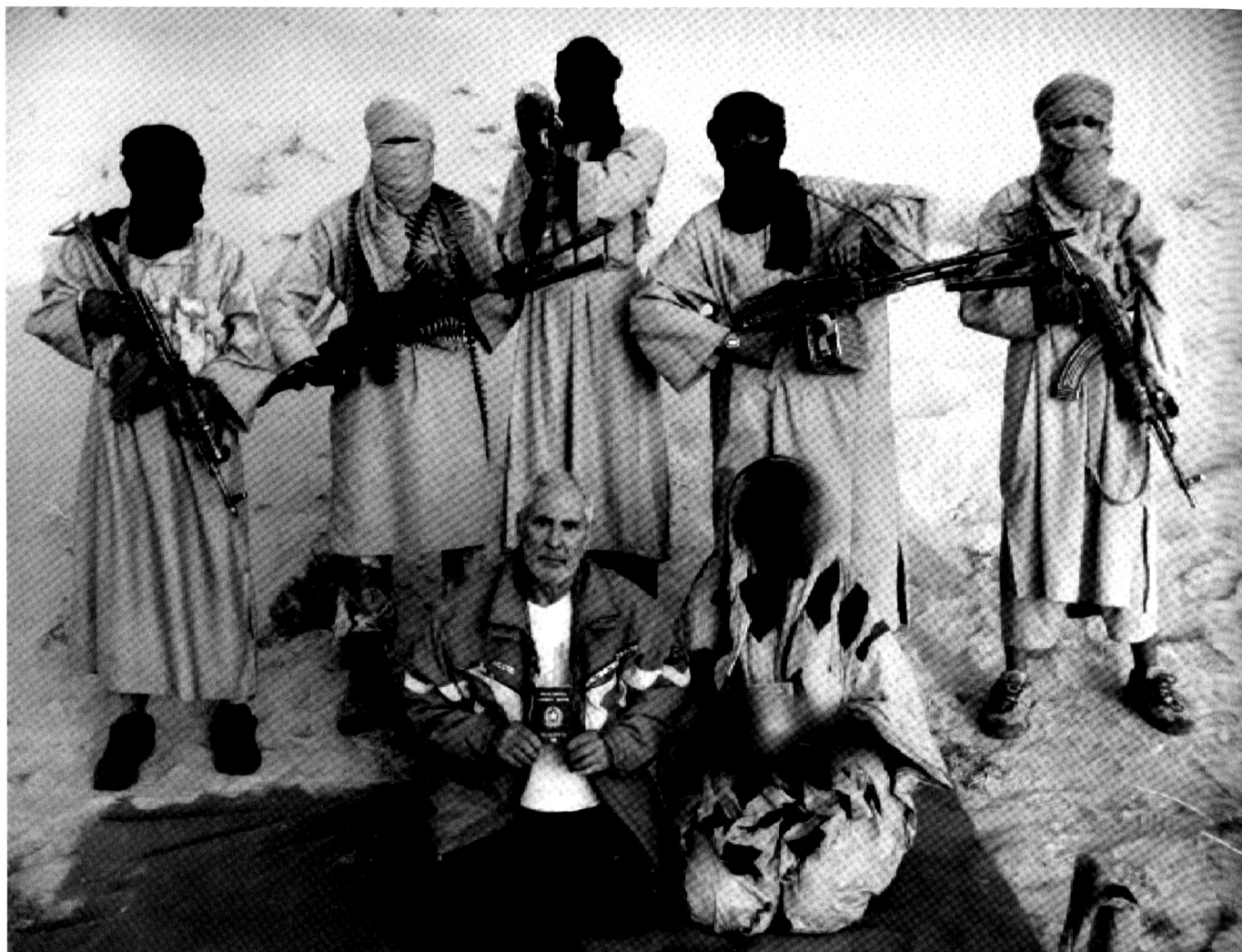
Sur la base des exemples étudiés, les conditions-cadres pour concrétiser l'option militaire de la libération d'otages sont les suivantes :

- Des services de renseignements, et subséquemment des senseurs, capables de fournir les informations nécessaires afin de localiser les otages et de cerner le dispositif des ravisseurs (une observation permanente de l'objectif est un atout majeur).
- Des éléments d'engagement capables d'appliquer la force de façon rapide, précise et proportionnelle, avec un mode opératoire permettant la surprise et donc devançant toute réaction de la part des ravisseurs, et avec une masse critique suffisante (une trentaine d'opérateurs au minimum).

Date	Lieu	Nation	Objectif	Adv	Moyens	Résultat
16.09.08	Près de Bargaal, Somalie	France	Prise du <i>Carré d'As</i> et libération des 2 otages	6	30 opérateurs, 1 frégate, 2 av expl	Otages libérés, 1 pirate tué, 5 capturés
15.10.08	Afghanistan, province de Wardak	États-Unis	Libération d'un employé civil US	2	24-30 opérateurs, 3 héli	Otage libéré, ravisseurs tués
10.04.09	A 30 km des côtes somaliennes	France	Prise du <i>Tanit</i> et libération des 5 otages	5	70 opérateurs, 2 frégates et 1 aviso, 1 av expl	4 otages libérés, 1 otage tué, 2 pirates tués et 3 capturés
12.04.09	Océan Indien	États-Unis	Libération du capitaine Richard Phillips	3	6+ opérateurs, 1 destroyer, 1 frégate, 1 av expl et 1 drone	Otage libéré, pirates tués
09.09.09	Afghanistan, province de Kunduz	Grande-Bretagne	Libération de Stephen Farrell	~ 19	40+ opérateurs, 3 héli, 1 drone	Otage libéré, son interprète tué ; 1 militaire tué comme de nombreux adv
08.10.10	Afghanistan, province de Kunar	États-Unis	Libération de Linda Norgrove	6	44 opérateurs, 4 héli, 1 canonnaire volante, 1 drone	Otage tué par la propre action, ravisseurs tués
08.01.11	Mali, à 20 km du Niger	France	Libération de Vincent Delory et Antoine de Léocour	5+	30 opérateurs, 3 héli, au moins 2 av trsp et 1 av expl	Otages tués, dont un par les ravisseurs
21.01.11	Mer d'Arabie	Corée du Sud	Prise du <i>Samho Jewelry</i> et libération des 21 otages	13	30 opérateurs, 1 héli, 1 destroyer	Otages libérés, 8 pirates tués et 5 capturés

⁹ Il faut également considérer la tentative de libération des 24 otages du Hansa Stavanger, entreprise en avril 2009 par l'Allemagne avec un appui américain mais interrompue avant son déclenchement, ainsi que la participation française à un raid discret mené en juillet 2010 au Mali dans le but de libérer l'otage Michel Germaneau, qui ne se trouvait pas sur les lieux.

¹⁰ Actuellement, 6 nations assurent ce rôle, c'est-à-dire sont en mesure de fournir et de déployer un commandement de composante d'opération spéciale (Combined Joint Special Operations Component Command, CJSOCC) avec les éléments de commandement et d'appui nécessaires, ainsi qu'une partie au moins des éléments d'engagement : les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne et la Turquie. La Pologne compte y parvenir en 2014.



Pour Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), la prise d'otages a été une source de revenus précieux depuis 2008.

- Des éléments d'appui capables de verrouiller l'objectif et de soutenir directement l'action des éléments d'engagement, avec une intégration complète dans toute la préparation et l'exécution de l'action.
- Des moyens de transport capables de projeter, d'insérer et d'extraire les éléments d'engagement, à terre ou en mer, et de servir de plateforme pour le feu de précision, pour la conduite tactique, voire pour le service sanitaire (hélicoptères ou bateaux).
- Une chaîne de commandement la plus courte possible, commençant par le décideur stratégique et aboutissant à l'opérateur individuel, garantissant la cohérence verticale de l'action et le maintien du secret, et sans risque de microconduite.
- Enfin, l'autorisation du pays hôte et la coopération de partenaires internationaux susceptibles de combler certaines lacunes capacitaires des propres forces.

Malgré les risques immédiats d'une action militaire, c'est-à-dire de l'usage de la force, les conséquences d'une libération d'otages contre le versement d'une rançon ne sauraient cependant être négligées. Les sommes récoltées par ce biais sont ainsi devenues une source majeure de financement pour des organisations terroristes ou criminelles, au Maghreb, dans la Corne de l'Afrique, en Irak comme

en Afghanistan ; l'Espagne a ainsi versé 7 millions d'euros à AQMI pour la libération de 2 travailleurs humanitaires en août 2010, alors qu'une rançon de 90 millions d'euros est demandée à la France pour les 4 collaborateurs d'Areva capturés au Niger.¹¹ En moyenne, un otage rapporte cependant entre 2 et 2,5 millions d'euros, et un groupe comme AQMI aurait déjà encaissé entre 50 et 70 millions d'euros depuis 2008.¹²

Autrement dit, les sommes versées pour la libération immédiate de quelques individus – journalistes, humanitaires ou touristes – assurent le développement capacitaire des groupes ayant procédé à l'enlèvement, grâce au financement d'une structure de commandement, de recrutement et de formation permanente et grâce à l'acquisition des armes, des munitions, des explosifs, des moyens de transport et de communication nécessaires. Le bénéfice à court terme d'une libération négociée est donc contrebalancé par l'augmentation à moyen terme des risques pour ses propres intérêts et pour ses ressortissants à l'étranger.

L. M.

¹¹ Le cinquième ressortissant français a été libéré en février 2011 pour raisons de santé.

¹² Agnès Ratsimala, « Comment les ravisseurs fixent-ils leur rançon? », Slate Afrique, 08.04.2011 (<http://www.slateafrique.com/1289/comment-fixer-prix-rancon>).



La libération de l'ambassade d'Iran, place St James à Londres en 1980 par le SAS, l'une des opérations les plus connues.

Un hélicoptère *Cougar* de l'Armée de Terre française.

